

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 8 mars 2018

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Bodin, Levesque, Le Breton, Barbier et Vivion.

Pouvoirs : M. Guetté donne pouvoir à Mme Balada.

Absents excusés : MM. Courtois et Points

Absentes non excusées : Mmes Chevalier et Gaboriau.

Finances

Vote de subventions - Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :

- ADMR Maucernay..... 500 €
- Familles Rurales Yzernay (Halte-garderie)2 097 €
- SIMONNEAU Amélie 970 € (remboursement BAFD)

Vote des taux 2018 - Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018 et vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 12.70 %
- Foncier bâti : 18.81 %
- Foncier non bâti : 34.95 %

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2017 - Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2017

| Réalisé 2017 | Budget communal | Lotissement "champ blanc" | Total |
|------------------------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------|
| Résultat reporté | 339 615.00 | -96 848.41 | 242 766.59 |
| Affectation au 1068 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Dépenses fonctionnement | 1 236 766.88 | 468 027.42 | 1 236 766.88 |
| Recettes fonctionnement | 1 096 229.55 | 451 564.76 | 1 096 229.55 |
| Résultat de l'année | -140 537.33 | -16 462.66 | -140 537.33 |
| Résultat global de fonctionnement | 199 077.67 | -113 311.07 | 102 229.26 |
| Résultat reporté | 680 088.85 | -448206.11 | |
| Dépenses Investissement | 2 514 591.00 | 444 143.07 | 2 514 591.00 |
| Recettes investissement | 2 227 151.97 | 468 027.42 | 2 227 151.97 |
| Résultat de l'année | -287 439.03 | 23 884.35 | -287 439.03 |
| Résultat global d'investissement | 392 649.82 | -424 321.76 | -427 976.36 |
| Résultat global reporté | 1 019 703.85 | -545 054.52 | 474 649.33 |
| Affectation au 1068 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Dépenses | 3 751 357.88 | 912 170.49 | 4 663 528.37 |
| Recettes | 3 323 381.52 | 919 592.18 | 4 242 973.70 |
| Résultat de l'année | -427 976.36 | 7 421.69 | -420 554.67 |
| Résultat global | 591 727.49 | -537 632.83 | 54 094.66 |

Vote du budget 2018 : le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets suivants :

| <u>Prévisionnel 2018</u> | <u>Budget communal</u> | <u>Lotissement du Champ blanc</u> | <u>Total</u> |
|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|---------------------|
| Dépenses fonctionnement | 1 077 908 | 901 395 | 1 979 303 |
| Recettes fonctionnement | 1 077 908 | 901 395 | 1 979 303 |
| Dépenses Investissement | 961 551 | 949 207 | 1 910 758 |
| Recettes investissement | 961 551 | 949 207 | 1 910 758 |

Principaux travaux réalisés en investissement

| | |
|----------------------------------------|------------------|
| Gros travaux de bâtiments :..... | 350 000 € |
| Gros travaux de voirie :..... | 13 500 € |
| Achat de matériel : | 60 000 € |
| Terrains | 2 000 € |
| Aménagement centre-bourg : | 209 000 € |
| Financement travaux SIEML..... | 4 000 € |
| Achat de logiciels..... | 2 850 € |
| Montant non affecté | 170 201 € |
| Total des investissements | 766 027 € |

DGF – Suite au courrier envoyé au Premier Ministre en novembre 2017, ce dernier vient de répondre qu'il a transféré la demande d'information au Ministère des Finances.

Affaires sociales

Rémunération stagiaires BAFA – Le conseil municipal fixe la base de rémunération des stagiaires BAFA à 15 % du plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 3.75 € par heure à compter du 1^{er} janvier 2018. Le montant sera revalorisé automatiquement lorsque le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale augmentera.

Géocaching – Joël Poupard présente le parcours de géocaching mis en place avec les enfants dans le cadre des TAP par Mickaël Gilbert, animateur Cap Animation. Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du Géopositionnement Par Satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des « balises » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur. Un premier parcours de balises a été mis en place dans le bourg des Cerqueux. Pour pouvoir se lancer dans le Géocaching, il faut préalablement télécharger l'application c:geo sur son smartphone.

Bâtiments communaux

Salle St Jacques – Quelques modifications ont été apportées à l'avant-projet détaillé, elles ont été transmises à l'architecte. Les membres du conseil municipal sont invités à faire part de leurs observations.

La commission propose d'équiper les nouveaux sanitaires avec des sèche-mains électriques et de voir également pour équiper l'ensemble des salles. Ceci permettrait de diminuer le coût des produits d'entretien et de limiter le temps passé par le personnel communal.

Mobilier – Le conseil municipal valide le devis de la société CBS pour la fourniture de 80 chaises + 1 chariot de transport pour la salle St Jacques et 10 tables (remplacement mobilier usagé SCL). Montant : 4 336.04 € HT.

Travaux 2018

Mairie - Une étude va être faite pour revoir le chauffage du rez-de-chaussée de la mairie (suppression de la dalle chauffante).

Local stockage associations – Une porte va être installée dans la partie communale afin de faciliter l'accès et le rangement. Montant : 429 € HT. (Vu avec les employés communaux)

Parafoudre – La société INDELEC, qui avait installé le paratonnerre, confirme que l'installation de l'église n'est plus aux normes. Le conseil municipal retient le devis de la société INDELEC pour un montant de 984.71 € HT. Pour mémoire, le devis de la société Gougeon était de 1 857 €.

Demandes des associations

Réfrigérateur CAV pour la salle Espoir. Suite au réaménagement de la Salle St Jacques, un réfrigérateur devrait être disponible. A revoir en fin d'année.

Projecteurs SCL - La modification demandée par Familles Rurales est faite.

Comité des fêtes - Pose de banderoles et fanions – Le comité des fêtes négocie avec l'entreprise GADS. En fonction des résultats, la question sera réétudiée en commission.

Salle de sport – Suite à la demande du CE PASQUIER, un courrier leur a été adressé au lendemain de la réunion de conseil municipal. A ce jour, il est sans réponse.

Le devis de Delestre pour le remplacement du circulateur a été validé pour un montant de 552.07 € HT.

Salle du Cormier - Pour information, le devis de maintenance de la pompe à chaleur de la SCL a été reconduit tacitement. Le montant est de 3 695.20 € TTC dont un supplément de 480 € TTC pour les interventions 24h/24. La commission souhaite maintenir cette prestation car l'installation est vieillissante.

Sacristie – Le placard est terminé.

École – Avec l'accord de l'A.P.E.L. et de l'OGEC, le conseil municipal propose de prendre en charge la confection et l'installation d'un logo pour l'école.

Julien Bodin demande s'il est possible d'agrandir le préau entre l'école et la maison de l'enfance pour permettre aux parents de s'abriter en cas d'intempéries. Yannick Vivion rappelle que le choix de la grandeur actuelle avait été fait pour éviter que le préau ne soit « squatté ».

Voirie - Urbanisme

Lotissement le Champ Blanc – Suite à la demande de M. Romain Legeay pour faire un fossé sur la parcelle AL 152 afin évacuer l'eau, la commission propose d'une part de contacter l'agriculteur qui exploite la parcelle pour savoir si cela lui pose problème et d'autre part d'attendre de savoir comment le ruisseau de la Pommeraie va être recalibré.

Le conseil municipal décide de ne pas donner de suite favorable à la demande de M. Antoine Chupin pour une réduction de prix sur le lot n° 39 suite à son refus de permis de construire.

Peintures routières – La compétence étant redevenue communale, des devis vont être demandés à deux entreprises.

Terrain communal lotissement de l'Espoir (butte TRS) – La commission ne donne pas suite à la demande d'occupation du terrain pour des animaux domestiques (chèvres, oies, etc.).

Rue du Cormier – Suite à la demande de pose de quilles dans le virage près de la maison de l'enfance, la commission a étudié plusieurs solutions :

- La pose de quilles n'est pas envisageable car les camions de collecte des ordures ménagères et des verres ne pourraient plus passer.
- Dévier la route plus près du terrain de foot, ce qui entraîne la suppression de 5 places de parking dont la place PMR. Celle-ci doit être dans un rayon de 30 mètres des bâtiments. D'autres solutions peuvent être envisagées : coussin Berlinois, sens unique.

Abribus – Le système étant réservé aux titulaires d'une carte de transport Choletbus, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet.

Place du 11 novembre – Le devis de l'entreprise EDP est validé pour la fourniture de 5 bacs. Montant total de 4 519 € HT.

Véhicule – Suite à la demande des employés communaux pour avoir un second véhicule, une discussion va être engagée pour déterminer les besoins.

Éclairage public – le conseil municipal valide le devis du SIEML pour le remplacement d'un lampadaire face à l'entreprise Pâtisserie Pasquier. Montant : 445.52 € HT. Une demande d'intervention est en cours pour le lampadaire n° 43 (rue des chênes) qui est tombé samedi dernier. Voir avec le SIEML si d'autres lampadaires doivent être remplacés.

Agglomération du Choletais

SCOT – Une réunion a eu lieu cet après-midi pour revoir le périmètre de la zone urbaine afin qu'elle soit en conformité avec le PLU.

PLUIH – La proposition de construction a été revue à 9 maisons par an (au lieu de 10) pour la durée du PLUIH. Ce chiffre est susceptible d'être revu.

Anjou Numérique – Le plan de déploiement sera dévoilé le vendredi 16 mars prochain. Le maire précise que l'entreprise Pasquier a financé ses deux réseaux de fibre optique mais qu'elle ne peut pas négocier ses tarifs avec son opérateur (orange) car le réseau est privé. Si celui-ci devenait public, il entrerait alors en concurrence. Le maire a fait remonter cette information au Syndicat.

Questions diverses

Course cycliste Cholet – Pays-de-la-Loire – A l'occasion de la course qui se déroulera le **dimanche 25 mars 2018**, la circulation des véhicules sera interdite sur la route départementale 148 (entre Yzernay et Les Cerqueux) et sur la route départementale 167 (entre Les Cerqueux et Somloire) à partir de 12 h et jusqu'à la fin de la course. La Cerquoise Amicale Vélo gère la circulation et la mise en place des ganivelles. La commune offrira un pot aux signaleurs, au local des associations, après le passage de la course.

Association « Vent du Lys » - Le maire informe le conseil municipal de la création de cette association qui a pour objet de gérer un parc éolien participatif (6 éoliennes sur le secteur Chanteloup, Coron, Vezins) et qui est susceptible de solliciter la commune pour organiser une réunion publique d'information.

En ce qui concerne le projet de Zone de Développement du Bocage, le recours est toujours en cours d'instruction.

Mutuelle communale – Une société d'assurances a contacté la commune afin de mener une enquête auprès de la population pour une mutuelle destinée à tous les administrés mais en particulier aux retraités, aux travailleurs non-salariés, aux agriculteurs, aux agents du service public... La compagnie s'engage à proposer des offres personnalisées et adaptées à chaque administré, en leur faisant bénéficier de réduction sur ses tarifs habituels.

Le conseil municipal, soucieux de respecter la mise en concurrence, propose de faire cette enquête sans citer le nom de la compagnie et d'envoyer le questionnaire uniquement aux personnes concernées.

Il est bien précisé que la commune ne participe en aucun cas au financement de cette mutuelle. Elle sert juste de facilitateur entre les habitants et la compagnie d'assurances.

Prochaines réunions

| | | |
|------------------------------|-----------------------|-------|
| Conseil Municipal : | Jeudi 12 avril 2018 | 20h15 |
| Maire/adjoints | Mercredi 4 avril 2018 | 20h00 |
| Commission Affaires sociales | Jeudi 22 mars 2018 | 20h30 |
| Commission bâtiments | | |
| Commission Voirie | | |

A noter que la réunion de conseil municipal du mois de juillet est avancée au mardi 3 juillet au lieu du jeudi 5 en raison de la présence du groupe de Portugais.